

ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 28 AOUT 1873.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX DE POÉSIE POUR 1873. ◊

L'Académie avait décidé que le sujet du prix de poésie pour l'année 1873 serait laissé au choix des concurrents.

Le prix a été décerné à la pièce de vers inscrite sous le n° 183, qui a pour titre : LE REPENTIR, *récit d'un curé de campagne* , portant pour épigraphe :

Odi profanum vulgus, et arceo...

dont l'auteur est M. ALBERT DELPIT.

Un accessit a été accordé à la pièce de vers inscrite sous

le n° 65, intitulée : *la Veille du 1^{er} octobre 1872 en Alsace-Lorraine*, et portant pour épigraphe :

Collectam exsilio pubem.

(VIRG. *Æn.* II. 798.)

Une mention a été accordée à la pièce de vers inscrite sous le n° 171, intitulée : *Liliane*, et portant pour épigraphe :

« Et, si de t'agrèer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris. »

(LA FONTAINE.)

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX ACTES DE VERTU.

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille cinq cents francs* :

A *Casimir-Fleury BOIVIN*, à Blainville, *Manche*,

Un prix de *quinze cents francs* :

Aux époux *LEPAGE*, à Tavers, *Loiret*.

Quatre médailles de *mille francs* chacune :

A la dame *MERLE*, dite *MILLON*, à Pontevès, *Var*;

A la dame veuve *GACONGNE*, à Fleury, *Aisne*;

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné deux prix de *deux mille cinq cents francs* chacun :

A M. CUCHEVAL, pour l'ouvrage intitulé : *Histoire de l'Éloquence latine avant Cicéron, d'après les notes de feu M. Adolphe Berger*, 2 vol. in-8° ;

A M. le comte DE BEAUVOIR, pour son ouvrage intitulé : *Voyage autour du monde*, 3 vol. in-12.

Deux prix de *deux mille francs* chacun :

A M. Édouard FOURNIER, pour les ouvrages intitulés : *le Théâtre français avant la renaissance*, 1 vol. grand in-8° ; — *le Théâtre français aux XVI^e et XVII^e siècles*, 1 vol. grand in-8° ; — *la Farce de maître Pathelin*, avec traduction en vers modernes, 1 vol. in-12 ;

A M. PAUL DEROUËDE, pour son recueil de poésies, intitulé : *les Chants du soldat*, 1 vol. in-18.

Quatre prix de *quinze cents francs* chacun :

A M. DUCHESNE, pour son *Histoire des Poèmes épiques français du XVII^e siècle*, 1 vol in-8° ;

A M^{lle} ZÉNAÏDE FLEURIOT, pour son roman intitulé : *Aigle et Colombe*, 1 vol. in-12 ;

A M. EUGÈNE MÜLLER, pour ses *Récits champêtres*, 1 vol. in-12 ;

A M^{me} BARUTEL, née Bonnet, pour son recueil de poésies, intitulé : *Fleurs d'été*, 1 vol. in-12.

L'Académie a décerné un prix de deux mille francs à partager entre M. MAURICE BLOCK, pour son *Petit Manuel d'Économie pratique*, 1 vol. in-12, et M. l'abbé TOUNISSOUX, pour son ouvrage intitulé : *Bourgeois et Ouvriers*, 1 vol. in-18.

PRIX FONDÉ PAR M. LE BARON GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie, l'autre dixième étant réservé pour l'écrit sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a partagé le grand prix de la fondation GOBERT entre M. GEORGES PICOT, pour son ouvrage intitulé : *Histoire des États généraux*, 4 vol. in-8°,

Et feu M. NETTEMENT, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la Restauration*, 8 vol. in-8°.

Elle a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné, cette année, à M. PERRENS, pour son ouvrage intitulé : *l'Église et l'État en France sous Henri IV, et la Régence de Marie de Médicis*, 2 vol. in-8°.

PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

Le prix spécial de *trois mille francs*, fondé par feu M. BORDIN, pour l'encouragement de la haute littérature, a été décerné, cette année, à M. GEORGES PERROT, pour son ouvrage intitulé : *l'Éloquence politique et judiciaire à Athènes*, 1 vol. in-8°.

PRIX FONDÉ PAR M. LAMBERT.

L'Académie a décidé que la récompense honorifique fondée par feu M. LAMBERT serait attribuée, cette année, à M. CHARLES NISARD, auteur d'une *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris*, 1 vol. in-8°, et de nombreux ouvrages d'histoire et de critique littéraires.

PRIX THÉROUANNE.

L'Académie a décidé que le prix de la fondation THÉROUANNE, pour l'encouragement des travaux historiques, serait partagé entre l'ouvrage de M. AUBERTIN, intitulé : *l'Esprit public au XVII^e siècle*, 1 vol. in-8°, et celui de DANIEL

STERN, intitulé : *Histoire des commencements de la République aux Pays-Bas*, 1 vol. in-8°.

PRIX DE TRADUCTION,

FONDÉ PAR FEU M. LANGLOIS.

Le prix de la fondation Langlois a été décerné à M. MAGNABAL, pour sa traduction de l'anglais de l'*Histoire de la littérature espagnole*, par G. Ticknor, 3 vol. grand in-8°.